

Échos d'un lieu : collections d'histoires et d'espaces Arc en rêve centre d'architecture

LE PROJET

En 2026, Arc en rêve propose aux élèves de cycle secondaire de se questionner sur les enjeux architecturaux actuels, dont la question de la transformation d'usage d'un bâtiment au cours de son existence.

A travers la découverte, l'observation, le relevé de fragments et traces des différentes vies d'un bâtiment (ici l'Entrepôt, bâtiment dans lequel est hébergé le centre d'architecture), ils seront ensuite amenés à imaginer une nouvelle histoire pour et dans ce lieu.

Domaines artistiques et culturels :

Architecture ; arts visuels

Partenaires : Arc en rêve centre d'architecture

Articulation avec un projet 1^{er} degré :

Non

LES PARTICIPANTS : à préciser

- **Professeur coordonnateur**
- **Classes et niveaux et effectif prévisionnel :** collèges, lycées (LGT, LP).

Projet limité à 6 classes.

- **Intervenants :** Arc en rêve centre d'architecture ; intervenant extérieur (architecte, designer ou graphiste...)

LE CONTENU DU PROJET

Les 3 piliers

Rencontrer / Fréquenter :

- Apprendre à voir l'architecture et l'espace / visites d'exposition / découvertes des métiers de l'architecture et des expositions
- Découvrir et étudier un bâtiment patrimonial, un musée

Pratiquer :

- Rencontre avec un architecte ou designer.
- Pratiquer les outils du projet architectural pour rendre visible les transformations : dessins, maquettes, collages, vidéos.

Connaitre / S'approprier / Fabriquer :

- série d'actions de co-construction, de fabrication.



Restitutions envisagées

- Réaliser une expérimentation spatiale à l'échelle 1:1 dans la galerie d'arc en rêve
- A définir. Exposition-restitution et/ou livrable

Etapas prévisionnelles :

- Phase 1 = Fréquenter, Rencontrer
entre septembre et octobre 2026
- Phase 2 = Pratiquer
Entre octobre et novembre 2026
- Phase 3 = S'approprier, fabriquer
Entre novembre et décembre 2026

LE BUDGET PREVISIONNEL

- Le projet bénéficie du soutien financier du **mécénat de la Caisse des Dépôts.**
- Les frais de déplacements, et éventuellement d'hébergements, restent à la charge de l'établissement scolaire.

Contacts :

- **Pour la DAAC :**

Conseiller à l'action culturelle du rectorat de Bordeaux : patrick.bosc@ac-bordeaux.fr

Professeur relais (24) : christian.brunet@ac-bordeaux.fr ; professeur relais (40) : stephanie.coudert@ac-bordeaux.fr ; professeur relais (47) : beatrice.fara@ac-bordeaux.fr

- **Pour arc en rêve centre d'architecture :** www.arcenreve.eu / education@arcenreve.eu / 05 56 52 78 36